

AVIS SOMMAIRE DU RÈGLEMENT DE RECOURS COLLECTIF PROPOSÉ

SI MEL HARRIS & ASSOCIATES, LLC/LR CREDIT DÉCLARE QUE VOUS AVEZ UNE DETTE ENVERS ELLE, VOUS FEREZ PEUT-ÊTRE PARTIE D'UN RÈGLEMENT DE RECOURS COLLECTIF

En quoi consiste la présente poursuite? Suis-je concerné(e) par la poursuite?

Ceci est un avis de règlement proposé avec les Défendeurs (LR Credit, Mel Harris & Associates, LLC et Samserv) sous forme de poursuite de recours collectif dénommée *Sykes v. Mel S. Harris and Associates, LLC*, No. 09 Civ. 8486 (S.D.N.Y.). Les Défendeurs ont convenu de régler les plaintes affirmant qu'ils auraient enfreint la loi en présentant de faux affidavits à la Cour afin d'obtenir des jugements par défaut. Les Défendeurs nient avoir commis une faute. La Cour n'a pas décidé si les allégations des Plaignants sont fondées.

Pour faire partie du règlement, vous devez avoir une dette de consommateur détenue par LR Credit. Aucune autre dette ne fait partie du règlement.

Vous pouvez vérifier si vous faites partie du règlement en visitant le site www.sykesclassaction.com ou en téléphonant à l'administrateur au (877) 868-0034.

Que prévoit le règlement?

Règlement en espèces : Les Défendeurs ont convenu d'un règlement en espèces de 54 492 500 \$, plus les sommes supplémentaires perçues jusqu'à ce que le règlement soit approuvé par la Cour. Les Membres du recours qui ont versé de l'argent à LR Credit ou dont le jugement par défaut a été rendu par LR Credit peuvent recevoir une partie du règlement en espèces (après déduction des frais approuvés par la Cour). L'argent sera divisé selon une formule approuvée par la Cour. Les Membres du recours admissibles doivent présenter un Formulaire de demande d'indemnité. Pour que le membre reçoive l'argent, le formulaire doit être reçu avant le 7 avril 2016. Vous pouvez obtenir un formulaire de demande d'indemnité sur le site www.sykesclassaction.com.

Règlement injonctif : Si le règlement est approuvé par la Cour, LR Credit transférera toutes ses dettes à une entité choisie par les Plaignants. Dès ce moment, le recouvrement de ces dettes cessera définitivement et les Plaignants collaboreront avec les cours de l'état de New York pour tenter d'invalider tous les jugements obtenus par LR Credit. Il n'est pas nécessaire de présenter un Formulaire de demande d'indemnité pour faire cesser le recouvrement de votre dette LR Credit.

Le règlement doit être approuvé par la Cour. Les Membres du recours recevront de l'argent uniquement si le règlement est approuvé. Cela n'aura pas lieu avant (au plus tôt) l'été 2016. Le recouvrement des dettes LR Credit est interrompu pour le moment et cessera définitivement si le règlement est approuvé. Si vous effectuez des paiements pour une dette LR Credit, cessez dès maintenant.

Quels sont mes autres droits?

Si vous êtes un membre du recours, vos droits juridiques seront touchés, que vous agissiez ou non. Vous avez les possibilités suivantes :

- **Demeurer dans le recours.** Si vous ne faites rien ou si vous présentez un Formulaire de demande d'indemnité, vous renoncez à vos droits juridiques d'intenter une action à l'endroit des Défendeurs concernant les activités de recouvrement de la dette au nom de LR Credit. Pour recevoir de l'argent du règlement, les membres du recours admissibles doivent présenter un Formulaire de demande d'indemnité et ce dernier doit être reçu avant le 7 avril 2016. Vous pouvez aussi vous objecter au règlement ou commenter le règlement. Vous avez en outre le droit de comparaître en Cour. Toutes les objections doivent être effectuées par écrit et reçues avant le 14 avril 2016.
- **Vous retirer du règlement en espèces.** Les membres du recours admissibles peuvent se retirer du règlement en espèces et conserver tous leurs droits d'intenter une action afin d'obtenir un dédommagement en argent de la part des Défendeurs. Les membres du recours qui se retirent du règlement en espèces demeurent membres du recours pour le règlement injonctif, ce qui signifie que (a) les recouvrements de votre dette LR Credit cesseront définitivement et que (b) vous ne pourrez pas intenter d'autre poursuite contre les Défendeurs pour toute mesure injonctive relatives à des dettes LR Credit. Toute demande de se retirer du règlement en espèces doit être effectuée par écrit et reçue avant le 14 avril 2016. *Les Membres du recours qui se retirent ne recevront pas d'argent.*

La Cour décidera s'il y a lieu d'approuver le règlement lors d'une audience publique actuellement prévue pour le **11 mai 2016** à 11 h 00 à la Cour fédérale du district de New York, située à 40 Foley Square, New York, New York, 10007, dans la Salle d'audience 519. La Cour a désigné un Avocat du groupe pour représenter tous les Membres du recours. L'Avocat du groupe sera payé sur le Fonds de règlement : vous n'aurez aucun frais. Vous pouvez aussi engager votre propre avocat à vos frais.

Ceci n'est qu'un avis sommaire du recours proposé.

Pour en savoir plus et pour obtenir un Formulaire de demande d'indemnisation :

Appelez le numéro : (877) 868-0034 Visitez le site : www.sykesclassaction.com

Les demandes d'indemnité seront gérées par un administrateur indépendant.

Ne contactez pas la Cour ou les Défendeurs.